

Province du Hainaut
Arrondissement de Soignies



Commune de Silly

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Olivier Ducamp** demeurant rue Thabor(Bassil) 68 à 7830 SILLY et **Céline Platiau** demeurant rue Thabor(Bassil) 68 à 7830 SILLY.

Le terrain concerné est situé rue du Bois, 15 à 7830 Bassilly et cadastré division 3, section C n°420L.

Le projet est de type : **Construction d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au guide communal d'urbanisme :

A5.2.3.1.1.b Implantation de la façade avant du volume principal > 6m de l'axe de la voirie

A5.2.3.2.2.a. Profondeur de la construction principale > 12m ET le rapport façade/pignon s'écarte du rapport compris entre 1.5 et 2.5

A5.2.1.2 Implantation du volume secondaire contre la façade avant

Le dossier peut être consulté du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place Communale(Silly) 18, (rue St-Pierre, 2) à 7830 SILLY :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 068/25.05.02 et 068/27.05.61, mail : catu@silly.be ou urbanisme@silly.be dont le bureau se trouve rue St-Pierre, 2 à 7830 à SILLY (1^{er} étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/07/2019 au 04/09/2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : SILLY, Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : catu@silly.be ou urbanisme@silly.be